Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212902878-20251205-2025_61-DE

COMMUNE DE TRÉFLEZ

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 5 décembre 2025

Dûment convoqué le 27 novembre 2025

Le vendredi 5 décembre 2025 à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence d'Anne BESCOND, Maire, en la salle du conseil municipal

Etaient présents : Anne BESCOND, Sarah OULIVET, Christian ABAZIOU, Jean NEZOU, Anne-Hélène LE MESTRE, Jean-Paul LE DUFF, Benoît LE DUFF, Jacky PEDEN, Elise ROLLAND,

Etaient absents : Aurélie BERVAS (a donné procuration à Sarah OULIVET), Benjamin GRIJOL(a donné procuration à Anne BESCOND), Arnaud QUELENNEC (a donné procuration à Jacky PEDEN, Thierry GAUDEC (a donné procuration à Benoit LE DUFF)

Membres : En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 13	Secrétaire de séance : Benoit LE DUFF

DCM 05 12 25 61

Objet : Tableau des emplois

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique prévoit que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des emplois en cas de modification : de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, d'établir et de modifier, par délibération, le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.
Le tableau des emplois répertorie les emplois permanents de la collectivité.

Madame le Maire propose de valider le tableau des emplois suivant :

SERVICES	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	STATUT DU POSTE	TEMPS DE TRAVAIL
Administratifs	Secrétaire général(e))	**Rédacteur (tous grades)**	Attaché	Pourvu	TC
	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	Pourvu	TC
Culturel	Responsable de la médiathèque	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal 1ère classe	Vacant	TNC 17h30 hebdo
Techniques	Agent polyvalent	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Pourvu	TC
	Agent polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Vacant	TC

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212902878-20251205-2025_61-DE

	Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Pourvu	TNC 9h06 hedbo
	Agent de restauration scolaire	Adjoint technique	Adjoint technique territorial 1ère classe	Vacant	TNC 9h45 hebdo
Animation	Assistant(e) polyvalent(e) administration Animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Pourvu	TNC 26h25 hebdo
	Agent d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Pourvu	TNC 30h hebdo

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le tableau des emplois présenté ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de valider le tableau des emplois.

Copie certifiée conforme.

Secrétaire de séance,

Le Maire,
Anne BESCOND

Publiée le
Transmis en préfecture le
Document exécutoire à compter du

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.